

CNESER : DEBATS CONFISQUES

ABSENCE DE DEBAT BUDGETAIRE

En proie à des bouleversements sans précédent, noyée sous la bureaucratie et les appels d'offres liés au Grand Emprunt, la communauté universitaire exprime le vécu d'une réalité sombre pour les établissements et les laboratoires. Phénomène en progression, certaines universités sont mises dans l'incapacité de rétribuer une partie de leurs personnels contractuels. Dans toutes leurs composantes, notamment les UFR, les IUT, les IUFM... ces situations fragilisent la recherche et les formations. L'expression multiforme de ces difficultés tranche avec l'autosatisfaction gouvernementale, tant la réalité des besoins, particulièrement criants en emplois, est de moins en moins couverte par les budgets des établissements.

Or, pour la deuxième année consécutive, alors même que l'ordre du jour met en avant des points touchant les situations budgétaires des établissements (transferts d'emplois, dissolution de l'INRP présenté par la Direction des Affaires Financières...), le débat budgétaire en CNESER plénier, lui, n'aura pas lieu en décembre.

Alors que le CNESER doit « [être] obligatoirement consulté sur la répartition des dotations d'équipements et de fonctionnement entre les différents établissements », ceux-ci sont à nouveaux contraints d'établir leurs budgets initiaux sur la seule base d'indications distillées par la DGESIP dans une opacité inacceptable.

La multiplication de « points d'information » en lieu et place de délibérations pleines et entières, la communication de documents systématiquement tardive ou incomplète... traduisent une réalité tristement coutumière, à l'opposé de discours gouvernementaux lénifiants qui ne font plus recette. Cette situation ne peut perdurer, le CNESER ne peut être systématiquement contourné, la démocratie universitaire déniée.

Le CNESER demande que :

* se tienne un CNESER plénier budgétaire, préalablement précédé de la communication aux élus des dotations détaillées aux établissements 2011, mais aussi 2010 – chiffres qui ne nous ont jamais été transmis - ;

* le modèle dit « SYMPA » -supposé présider à la répartition des dotations- fasse l'objet d'un débat de fond portant tant sur le modèle d'attribution que sur les moyens dont le service public d'ESR a besoin ;

* le rôle d'instance nationale consultative majoritairement élue, contourné par le MESR, soit rendu au CNESER et que les élus puissent y trouver les conditions d'exercice de leur mission pour le service public d'enseignement supérieur et de recherche.

MOTION A L'INITIATIVE DU SNESUP ET SOUTENUE PAR :
FSU – CGT – UNSA – SGEN-CFDT –
SUD EDUCATION – SNPRES-FO – UNEF
ADOPTÉE PAR 20 POUR - 5 CONTRE - 0 ABSTENTION

ABSORPTION DE L'INRP : Dissolution des moyens, de la recherche en éducation et des libertés scientifiques.

Avis du CNESER sur ce projet de décret : Pour : 3 (QSF – MEDEF – Mét) - Contre : 13 - Abstention : 1

Alors que la nécessité de démocratiser l'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur commanderait au contraire de renforcer le lien entre enseignement universitaire et recherche en sciences de l'éducation, le gouvernement s'entête dans son projet de destruction de l'INRP. Passant en force le projet de décret au CES, le gouvernement tourne une fois de plus le dos à toute négociation, refusant d'entendre nos propositions, comme celles des personnels de l'institut secoués par tant de brutalité. Il précipite la disparition d'un institut national au service de la recherche en sciences de l'éducation et de tous les acteurs de l'éducation, menace l'avenir de ses personnels. Il fait planer le risque de l'abandon du musée de l'Education Nationale.

Le gouvernement a fait le choix de limiter le traitement du dossier à l'angle des économies budgétaires, reléguant au second plan sa dimension scientifique et sa visibilité. C'est la direction des affaires financières qui a été chargée par le MEN et le MESR de présenter ce projet de décret organisant la dissolution autoritaire de l'INRP. Cette stratégie du gouvernement est révélatrice du but visé : dissoudre les moyens humains et financiers dans le budget global « LRU » de l'ENS-Lyon, grand établissement récemment fusionné, et passé aux « Responsabilités et Compétences Elargies » voilà quasiment un an.

A l'opposé du pilotage autoritaire du gouvernement concernant la recherche, les personnels et leurs organisations syndicales ont des propositions pour un « INRP transformé », qui permettraient de mieux répondre à ses missions tout en maîtrisant ses choix scientifiques. Une toute autre solution que la dissolution projetée devrait permettre d'allier sans opposition les disciplines universitaires, leurs méthodologies et la recherche sur les pratiques. Il est difficile de ne pas rapprocher l'entêtement et la hâte du gouvernement sur ce projet de la destruction à l'œuvre de la formation des maîtres et de ses conséquences désastreuses sur les élèves, les enseignants et le système de formations supérieures et sur la recherche dans son ensemble.

Par conséquent, devant une présentation à charge contre l'INRP, le refus de retirer de l'ordre du jour le décret portant dissolution de l'INRP, d'ouvrir des négociations, de communiquer l'ensemble des informations précises (votes de tous les conseils, nature des emplois transférés...), d'un débat pluraliste, de communiquer le texte de décret transférant le Musée de l'Education Nationale au CNDP, et d'entendre nos arguments, nous refusons une telle manipulation et appelons par conséquent toutes les organisations représentées au CNESER à voter contre ce projet de décret.

DECLARATION AU CNESER DU 13 DECEMBRE 2010
A L'INITIATIVE DU SNESUP ET SOUTENUE PAR : FSU – UNEF –
SGEN-CFDT – UNSA – CGT – FERC SUP-CGT – SNPRES-FO

Initiative "Formation des Enseignants" FSU, co-organisée par le SNESUP - jeudi 16 décembre IUFM, 15, rue Molitor - Paris 16ème - Métro Michel Ange, de 10 h à 16 h 30 – accueil à partir de 9 h 30

Tirons ensemble un premier bilan des ces premiers mois de 2010-2011, tant pour les lauréats des concours 2010, lâchés sans formation dans les établissements, que pour les formateurs, qui subissent à la fois les effets de la conception catastrophique de la formation des enseignants selon les gouvernements Sarkozy et de la précipitation et des mauvaises conditions dans lesquelles ils sont obligés de travailler.

[Questionnaire à télécharger](#), à remplir et à renvoyer à thierry.astruc@snesup.fr, ou encore à remplir jeudi matin, avant 10 h 00, sur place. **Jeudi, soyons nombreux !**